

Le Conseil général des Hauts-de-Seine présente :

« Blessures de femmes »

**Une exposition sur des femmes qui confient leurs douleurs
passées à visages ouverts,**

dès le 20 novembre dans les Hauts-de-Seine

Parce qu'une femme meurt sous les coups tous les 4 jours, le Conseil général propose aux visiteurs avertis une exposition bouleversante « **Blessures de femmes** ». Ces femmes photographiées par Catherine Cabrol confient leurs souffrances passées à visages ouverts. Cette exposition itinérante sera présentée dès le 20 novembre à l'Hôtel du Département, à Nanterre, puis dans plusieurs communes des Hauts-de-Seine à partir du 25 novembre.

A la veille de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Conseil général des Hauts-de-Seine, la Délégation aux Droits des Femmes et à l'égalité des chances organisent conjointement un **colloque sur le thème des violences conjugales le 20 novembre 2006 de 9h à 13h à l'Hôtel du Département, à Nanterre, en direction des professionnels**. La Direction départementale de la sécurité publique, le Parquet et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales y participent également.

Pour le public

Exposition « Blessures de femmes »

Du 20 novembre au 8 décembre à l'Hôtel du Département, à Nanterre

A partir du 25 novembre dans certaines communes des Hauts-de-Seine

A partir du 18 décembre dans les CVS et PMI des Hauts-de-Seine

Cette exposition de photographies de Catherine Cabrol présente des portraits de femmes victimes de toutes sortes de violences accompagnés de témoignages.

L'inceste, le viol, l'excision, le harcèlement sexuel et moral, les violences physiques, psychologiques ou morales, sont abordés par cette artiste photographe qui déclenche en chacun de nous un sentiment d'urgence pour agir contre la maltraitance.

Renseignements publics pour l'exposition :
0 805 40 92 92

Pour les professionnels

Colloque « Agir contre les violences conjugales »

Le lundi 20 novembre 2006 de 9h à 13h à l'Hôtel du Département, à Nanterre

Animé par Marie-France Casalis, ancienne conseillère technique à la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Île-de-France, responsable de formation au Collectif féministe contre le viol

Les violences conjugales touchent tous les milieux sociaux, mais les femmes les plus jeunes, ou qui sont en grande précarité sociale et économique sont plus souvent victimes de violences conjugales que les autres. Dans 25% des cas, auteurs comme victimes étaient sans profession et dans 62% des couples concernés, au moins l'un des deux membres était sans emploi. De nos jours, 13% de toutes les morts violentes recensées et dans lesquelles l'auteur a été identifié ont eu lieu dans le cadre du couple.

Ouverture par Michel Bart,
Préfet des Hauts-de-Seine

“Les violences conjugales, de quoi parle-t-on ?”

par Maryse Jaspard,

sociologue, maître de conférence à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, responsable de l'unité de recherche “démographie, genre et sociétés” à l'Institut National d'Etudes Démographiques

“Les violences conjugales dans les Hauts-de-Seine”

par Anne Valla,

commissaire - commissariat de Vanves

“Les violences conjugales et la loi”

par Virginie Tilmont,

substitut du Procureur au Tribunal de Grande Instance de Nanterre

“La prise en charge des auteurs de violences conjugales”

par le Dr Roland Coutanceau,

psychiatre, responsable de l'antenne de psychiatrie et de psychologie légale de La Garenne-Colombes, et de la Ligue Française de Santé mentale

Table ronde

“L'accompagnement des victimes de violences conjugales dans les Hauts-de-Seine”

avec la participation du dispositif Femmes Victimes de Violences 92 (Flora Tristan, l'Escale, l'AFED 92, l'ADAVIP 92) et le réseau Victimo Île-de-France

Clôture par Philippe Juvin,

Vice-président du Conseil général en charge de la cohésion sociale

**Hôtel du Département
2/16 boulevard Germain Soufflot
92015 Nanterre Cedex**

Le Conseil général des Hauts-de-Seine continue de soutenir financièrement les actions des associations qui interviennent dans la lutte contre les violences envers les femmes. **En 2006, 607 730 euros y sont consacrés.** Cette politique départementale vise à renforcer l'appui au dispositif inter associatif d'« écoute et d'accueil FVV92 », de faciliter l'hébergement des victimes et leur réinsertion, de poursuivre et de développer des actions d'éducation et de prévention. Un numéro département, le **01 47 91 48 44**, est à la disposition des femmes domiciliées ou travaillant dans les Hauts-de-Seine, victimes de violences de toutes sortes.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.hauts-de-seine.net